

COMMUNIQUE DE PRESSE

INAUGURATION DU FOYER D'ACCUEIL SPECIALISE « LE CASTEL » A CHATENOIS

Le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace, inaugure le foyer d'accueil spécialisé « Le Castel » **le jeudi 13 novembre à 14h30.**

Ce nouveau programme, situé 5 rue de l'Eglise à Châtenois, comporte 30 lits destinés à l'accueil d'adultes handicapés en perte d'autonomie.

Géré par l'APEI, ce foyer, ouvert en août 2008, assure l'hébergement ainsi qu'une aide personnalisée pour la vie quotidienne, l'animation sociale et culturelle et un soutien professionnel.

L'historique

L'ensemble du site a été légué à un particulier à la ville de Châtenois en 2003, sous condition d'une utilisation à caractère social. En 2005, Domial achète le foncier à la commune et signe une convention avec l'APEI pour la construction du foyer.

Les travaux démarreront en mars 2007 pour 17 mois, c'est en août 2008 que le foyer « Le Castel » est livré à l'APEI.

Plan de financement

Subvention ETAT	37 500 €
Subvention Conseil Général	45 250 €
Emprunt CDC Plus	2 418 335 €
Emprunt CDC PLA/I	328 808 €
Emprunt 10% (1% Alsace, Groupe Domial)	700 000 €
Fonds Propres Domial	66 238 €
Total	3 596 131 €

LE GROUPE DOMIAL

Implanté du Nord au Sud de l'Alsace, Domial couvre aujourd'hui l'ensemble des métiers liés à l'habitat et l'aménagement urbain :

- **Gestion locative**

Avec un patrimoine locatif de plus de 11 300 logements, Domial est présent sur plus de 200 communes alsaciennes, couvrant toutes les gammes de logements et de loyers et offre des services de proximité avec 15 agences, antennes ou bureaux réparties sur l'Alsace.

- **1% logement et services aux particuliers**

Domial, sous l'impulsion des partenaires sociaux, est au service d'environ 3000 entreprises alsaciennes au travers de son activité de collecteur du 1% logement – la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction – qui lui permet d'apporter de multiples solutions habitat à l'ensemble de leurs salariés.

- **Développement de nouvelles opérations regroupant 3 pôles :**

- **Aménagement et équipements publics** : ZAC, lotissements, lycées, mairies, complexes sportifs....
- **Production de logements** (locatif et accession) : en habitations individuelles ou collectives.
- **Etudes** : accompagnement des collectivités pour le développement de l'habitat (PIG, OPAH...) et l'ingénierie sociale (MOUS, AST...) et études de définition de programme pour les collectivités.

Ainsi, Domial construit, réhabilite, gère différents types d'habitat, collectifs ou individuels, adaptés à toutes les configurations familiales, couples ou familles monoparentales, à chaque étape de leur parcours résidentiel. Le rythme de production, de l'ordre de 450 logements par an, est le signe évident de la confiance qui est témoignée par les élus des communes souhaitant améliorer l'offre immobilière sur leur territoire.

Un espace Presse, réservé aux journalistes, est accessible sur : www.domial.fr

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr

Tél. : 03 90 57 27 52 / 06 75 11 81 38